

# LE J JOURNAL

## *Bulletin municipal*

Chef de publication : Martine Baudin  
Rédaction : Martine Baudin,  
Patrick Masselin, Aurélie Delacourt,  
Laurence Nicolau, Philippe Menguy.  
Maquette : Martine Baudin & P. Masselin  
Tirages: Office Dépôt



Pour mieux connaître notre village

Découvrez sur internet

Le site de la commune de Berville :

[www.berville95.fr](http://www.berville95.fr)

## N° 18 - JANVIER 2018

### Le mot du maire

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans ces pages une année de la vie communale.

Après la phase de concertation, le Plan Local d'Urbanisme a été finalisé et soumis aux avis des différents organismes publics à consulter. L'enquête publique aura lieu en mars, dernière étape avant la mise en application.

La mise aux normes handicapés des locaux communaux est en cours. Notamment, une place de stationnement sera matérialisée sur le parking en haut du foyer rural.

Pour les routes, la communauté de communes consacre toujours un budget substantiel aux réparations et réfections. Nous réaliserons cette année conjointement la résorption du problème d'inondation récurrent rue d'Heurcourt vers Hénonville.

La mutualisation avec Haravilliers va maintenant bien au-delà du Regroupement Pédagogique, merci à la municipalité et aux employés communaux pour tous les services rendus : remplacements de personnel, réparations diverses, fauche des bords de routes etc...

Avec les communes d'Epiais-Rhus, Bréançon et Grisy-les-Plâtres ainsi que les associations « les Amis de Villareceaux » et « Jardignons Ensemble en Vexin », nous aurons le plaisir d'accueillir à Berville, au mois de mai, la prochaine bourse intercommunale d'échanges ou de dons de plantes et de semences ainsi que de partage d'expériences entre jardiniers amateurs. A vos boutures ...

Nous vous espérons nombreux à cette manifestation conviviale, même si vous n'avez rien à apporter, les jardiniers seront heureux de vous offrir leur plants !

Je terminerai en adressant tous nos remerciements aux bénévoles qui s'impliquent dans la vie du village pour leur motivation et leur dynamisme qui nous sont d'un grand soutien.

Et le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018 !

Martine BAUDIN



### Sommaire :

**P. 2 : PLU, Budget. P. 3 : Urbanisme. P. 4 - 5 -6 : Communauté de Communes.**

**P. 6- 7 : Vie du Village. P. 8-9 : Berville Animation. P. 10 : Running club de Berville 95.**

**P. 11- 12 : Berville Flash.**

# Plan Local d'Urbanisme

On arrive enfin au bout de la réalisation du plan local d'urbanisme (PLU) . Après la phase de mise à disposition du public prolongée jusqu'en février 2017, le PLU a été arrêté par le conseil municipal.

Les personnes publiques associées au projet ont été consultées, et l'enquête publique est maintenant programmée.

## L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLU AURA LIEU DU 26.02 AU 29.03 2018

Les permanences du commissaire enquêteur seront les suivantes :

Lundi 26.02 de 9h à 12h

Samedi 10.03 de 9h à 12h

Jeudi 15.03 de 16h à 19h

Jeudi 29.03 de 16h à 19h

Le dossier sera mis à disposition au secrétariat de mairie et consultable sur le site de la commune. Des observations pourront être déposées sur le registre en mairie, adressée par courrier ou par mail à l'adresse dédiée :

pluberville95@gmail.com.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur dispose du délai d'un mois pour remettre son avis. Celui-ci sera consultable en mairie et sur le site de la commune.

Le Conseil Municipal se réunira et de délibérera pour approuver le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique.

Le PLU deviendra exécutoire après le contrôle de légalité de la préfecture et la mise en place des mesures de publicité (affichage en mairie pendant 1 mois, insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales, transmission du dossier définitif au service instructeur du Droit des Sols et au Pôle Mission Territoriale du Service d'Aménagement Territorial à Cergy)

## Périmètres de Protection du captage d'eau potable

Les études menées par le Conseil Départemental ont abouti , après avis d'un hydrogéologue agréé, à la définition de 3 périmètres de protection du captage :

- Le périmètre de protection immédiat (PPI) correspondant à l'enceinte du captage.
- Le périmètre de protection rapproché (PPR) concernant les abords immédiats.
- Le périmètre de protection éloigné (PPE), plus vaste, il s'étend également sur les communes d'Hénonville et Amblainville.

Des prescriptions sont préconisées pour chacun de ces périmètres afin d'éviter les pollutions.

D'autre part, le captage ayant été inondé à plusieurs reprises suite à des coulées de boue générées par de violents orages, des mesures de prévention doivent être mises en place.

Dans ce but, une étude de maîtrise des ruissellements, menée en concertation avec les agriculteurs par le cabinet « le moulin de Lucy », est actuellement en cours. Ce cabinet connaît bien notre territoire puisqu'il a réalisé tous les aménagements déjà en place à Berville sur cette thématique.

Une enquête publique est actuellement en cours. Le dossier est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la commune ([www.berville95.fr](http://www.berville95.fr)).

L'enquête se déroule jusqu'au 8 février. Les prochaines permanences du commissaire enquêteur sont :

Samedi 3 février 9h00 à 11h45 en mairie d'Amblainville, Jeudi 8 février 16h15 à 18h30 en mairie de Berville.

### Vidange des fosses septiques

*Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.*

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs. Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie **avant le 30 mars**. Sous réserve d'un

# Urbanisme

## Pôle urbanisme de la communauté de communes Vexin Centre

Compte tenu de l'abandon par l'Etat de l'instruction des demandes d'autorisations liées à l'urbanisme, la communauté de communes Vexin Centre a mis en place un service chargé de l'instruction des demandes d'autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. déposées par les habitants des deux territoires auprès de leurs mairies.

### Missions du service instructeur

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan d'Occupation des Sols (POS) .

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux sur site et prépare les décisions afférentes.

Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions y afférant sont assurés par le service.

### Constatations des infractions pénales et police de l'urbanisme

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. **Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.**

### Demandes de travaux accordées

44 rue de la garenne	11/05/2017	Ravalement de façade et changement des volets
1 rue des Gorgets	26/06/2017	Véranda
72 rue d'Heurcourt	17/07/2017	Ravalement de façade
	18/08/2017	Réfection toiture
74 rue d'Heurcourt	21/09/2017	Abri de jardin
95 rue d'Heurcourt	16/10/2017	Réfection toiture

### Permis de construire accordés

8 rue Tillard	10/08/2017	Garage
Rue de la Garenne	06/11/2017	Maison individuelle

### RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.)**

**nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie**

**(Permis de construire / de démolir / d'aménager / autorisation de travaux / de clôture...)**

# Budget

Le budget 2017 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :	303 566.62 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT :	108 234.88 €

Grâce au rééquilibrage budgétaire accompli l'an dernier, la capacité d'autofinancement s'améliore pour envisager de nouveaux investissements nécessaires.

Les taxes restent inchangées : Taxe d'habitation : 15.11 %, Taxe foncière bâti : 13.80 %,  
Taxe foncière non bâti : 49.54 %  
Contribution Foncières des Entreprises : 14.12 %



# Communauté de communes Vexin Centre

Président : Michel Guiard, maire de Boissy l'Aillierie

1, route de Rouen 95450 Vigny. Tel : 01 30 39 23 34. <http://www.ccvexincentre.fr/>

La **Communauté de communes Vexin Centre (CCVC)** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres. Composée de 35 communes d'un seul tenant et sans enclave, la CCVC a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle est représentée par 51 élus issus des conseils municipaux ; ils votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la Communauté de communes Vexin Centre.

## Ses compétences principales sont :

### **Le développement économique de la communauté.**

Le rôle de la CCVC est d'étudier, créer, aménager, gérer et entretenir toute nouvelle zone d'activités économiques. Deux parcs d'activités économiques relèvent de la communauté : le parc de la Richarderie à Marines et celui du Bord'haut de Vigny.

La CCVC participe au maintien, au développement et à la promotion de commerces et des services publics de proximité.

### **La voirie et les chemins.**

La CCVC gère la construction et l'entretien du domaine public routier constitué des voiries d'intérêt communautaire c'est-à-dire les voies qui assurent une liaison entre les communes de la communauté ou vers des communes extérieures à celle-ci. Elle aménage et entretient des chemins ruraux par voie de convention avec les communes de la communauté, le conseil général, le Codérando 95, et le Parc Naturel Régional du Vexin.

### **L'aménagement du territoire, les transports.**

Elle acquière et constitue des réserves foncières destinées aux activités et équipements communautaires.

La CCVC est membre du syndicat dénommé « Val d'Oise numérique » qui a en charge la mise en place du très haut débit internet par le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

La société **TDF** a remporté le marché pour la réalisation, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau très haut débit dans le Val d'Oise. Après un an de procédure, les négociations ont permis de diminuer le délai de réalisation de 2020 à 2019 ainsi que le coût restant à charge de la CCVC.

La CCVC développe le transport à la demande sur le territoire.

Elle instruit les permis de construire.

### **La petite enfance, l'enfance, le développement d'actions pour les adolescents.**

Pour la petite enfance (moins de 6 ans), la compétence de la communauté est le développement des modes et lieux de garde et d'accueil, assistantes maternelles, crèches, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), relais d'assistante maternelles (RAM), et haltes garderies.

Pour l'enfance (de 3 à 12 ans), la communauté développe des lieux d'accueil, des centres de loisirs sans hébergement, pour les mercredis (hors temps scolaires) et vacances.

Elle n'oublie pas les adolescents avec la maison de l'adolescent, l'antenne de la mission locale, l'espace loisirs et culture de Marines et la mise en place prochaine d'un conseil intercommunal des jeunes.

### **De nouvelles compétences pour les communautés de communes :**

Avec les lois de réorganisation territoriale dites loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), les communautés de communes se voient dotées de nouvelles compétences obligatoires :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite compétence GEMAPI, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **La communication.**

Le site internet [www.ccvexincentre.fr](http://www.ccvexincentre.fr) et la diffusion du magazine Vexin Centre Infos permettent aux habitants de connaître les actions de la communauté dans tous les domaines évoqués ci-dessus.

# Communauté de communes Vexin Centre

La CCVC a créé une plateforme internet de mise en réseau des habitants et des acteurs locaux (aux collectivités et aux associations) qu'ei peuvent ainsi étendre leur présence sur notre territoire).

Ce site internet d'annonces gratuites d'aide et de partage est dédié aux habitants de la Communauté de communes Vexin Centre. Vous pourrez déposer vos annonces en ligne en un seul clic et rencontrer vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin..), vos compétences (techniques, manuelles..), échanger vos objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire ou encore rechercher un ou une baby-sitter, vendre et acheter des objets, demander un coup de main pour le bricolage ou encore trouver des solutions de covoiturage. <http://www.vexincentraide.fr>

## Portage des repas avec l'association DOMI VIE

5 rue de Montgeroult –95850 Corneilles en Vexin Tél. : 01 34 66 44 88 - [www.associationvie.fr](http://www.associationvie.fr)

**Plus qu'une prestation de repas livré à domicile, DOMI VIE permet un lien journalier, une visite, une écoute, un accompagnement...**

Que vous soyez âgé, provisoirement fatigué, seul, dépendant, que vous ne puissiez pas ou plus cuisiner, l'association DOMI VIE vous apporte une aide de qualité ponctuelle ou permanente en livrant vos repas à domicile. Les menus sont adaptés aux besoins en fonction des goûts ou des exigences médicales (diabète, cholestérol, sans sel ...).

## Enfance :

### Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistantes maternelles indépendantes et des parents. C'est un lieu d'écoute, d'information, de dialogue et de rencontre; il permet aux assistantes maternelles d'obtenir des informations concernant le métier d'assistantes maternelles, l'agrément, le statut de l'assistante maternelle. C'est aussi une mise en relation avec les parents, des temps de rencontres avec d'autres assistantes maternelles, des animations (accueils-jeux) avec les enfants.

Les parents peuvent obtenir des informations (en prenant rendez-vous) lors des permanences administratives concernant les différents modes d'accueil, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, des conseils pour toutes les démarches administratives, une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Adresse : 10 bis, boulevard Gambetta. 95640 Marines, Tél. : 01 30 39 68 77, Mail: [ram.marines@wanadoo.fr](mailto:ram.marines@wanadoo.fr)

### Crèche « les Pit'Chouns » d'Haravilliers :

La crèche d'Haravilliers gérée par l'association « les lutins du Vexin », ouverte en mars 2014, a une capacité de 30 berceaux.

Adresse : 26 bis rue de la Mairie 95640 Haravilliers, Tél : 01 34 40 52 93, Mail : [crechepitchouns.haravilliers@orange.fr](mailto:crechepitchouns.haravilliers@orange.fr).

### Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) :

Le lieu d'accueil enfants/parents est ouvert (gratuitement) à tous les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un adulte familial (mère, père, grands-parents, etc...). Les futures mamans sont aussi les bienvenues. Ce lieu permet de jouer avec son enfant, rencontrer d'autres parents, préparer son enfant à l'école maternelle, favoriser les échanges de son enfant avec d'autres enfants et aussi avec d'autres adultes.

Divers lieux et horaires sont proposés dans la CCVC (par exemple à Marines au sein de l'hôpital le lundi).

### Accueil de loisirs « la Ronde » d'Haravilliers :

Egalement géré par « les lutins du Vexin », il accueille les enfants avant l'école à partir de 7h 30 et après la classe jusqu'à 19h ainsi que les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

## Le transport à la demande (TAD)

En complément des lignes de bus qui desservent déjà le territoire, le syndicat des transports d'Île de France (STIF) et la CCVC propose un transport public à l'aide de petits véhicules dont l'itinéraire et les horaires varient en fonction des réservations. Il offre la possibilité aux habitants de la CCVC de se déplacer **sur réservation** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, sauf jours fériés pour un cout de 5 à 8 €.

Exemples d'utilisation : vous rendre à un rendez vous à l'hôpital ou à la clinique, prendre collectivement le train ou le RER, effectuer des courses pour les moins valides.

**Contact TAD : 07 87 11 75 92**

# Communauté de communes Vexin Centre

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a été créé en avril 2017 dans la communauté de communes du Vexin Centre (CCVC) et a commencé ses travaux.

Les objectifs de ce CIJ sont de créer une dynamique citoyenne avec les jeunes des communes de la CCVC, créer un lieu d'échanges, de concertation, de rencontres, permettre aux jeunes de s'exprimer et de donner leur avis au sein de la CCVC sur toutes les questions qui les concernent directement ou indirectement, élaborer, réaliser des projets avec et pour les jeunes, dans l'intérêt général, pour améliorer la vie sur notre territoire.

Les jeunes lancent l'initiative d'un nettoyage des villages qui se fera par rotation.

Une 1ère action a été menée à Condécourt.

## Vie du Village



### 11 NOVEMBRE

Quelques berrillois et les membres du conseil se sont rendus au cimetière pour se recueillir devant le monument aux morts, afin de commémorer l'anniversaire de l'armistice et de rendre un hommage à tous les morts pour la France, depuis la Grande Guerre.

## Noël des enfants

Cet année, les enfants avaient le choix entre deux activités : soit deux séances de Laser Quest au cours desquelles les plus grands se sont bien défoulés et ont beaucoup ri. Soit la projection du dernier "Coco, (le Pixar de Noël) - Paddington 2 - Jumanji - Ferdinand " au cinéma de Méru.

Tout le monde s'est retrouvé dans la salle communale pour une dégustation de crêpes et gaufres et est reparti avec un beau sachet de chocolats.



## Noël des anciens

Le Père Noël n'a pas oublié nos seniors et il a chargé messieurs Wallard et Ancel de leur apporter de gros colis gourmands.

Ils ont accompli cette tâche avec brio.

Pensez à vous manifester auprès du CCAS

si vous êtes âgés de 65 ans et plus.

Ou auprès de la mairie, de M. Wallard ou M. Ancel.



# Vie du Village

# L'école

A la rentrée l'école accueille 47 élèves du CE2 au CM2.

\*Les CE2 et la moitié des CM1 (24 élèves) sont avec Mme Delacourt, directrice de l'école.

\* L'autre moitié des CM1 et les CM2 (23 élèves) sont avec Mme Bourdenet.

L'école d'Haravilliers accueille les élèves de la Petite section au CE1 :

\*Les PS et MS (27 élèves) sont avec Mme Sabine Mehanna et Mlle Elise Morel

\*Les GS, CP et CE1 (27 élèves) sont avec M. Laurent Cange, directeur d'Haravilliers.

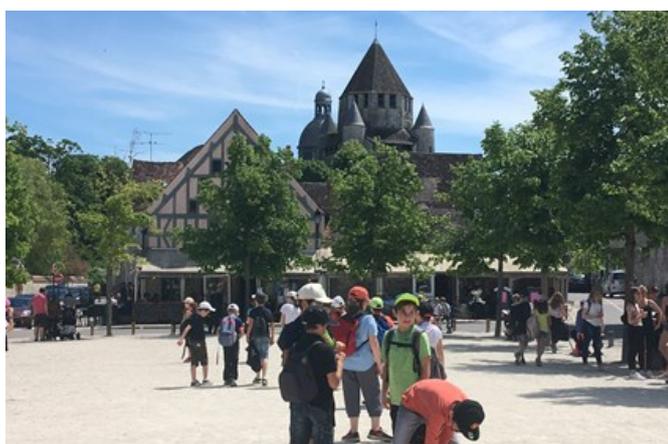
Soit un effectif de 102 élèves sur le Regroupement pédagogique Intercommunal.



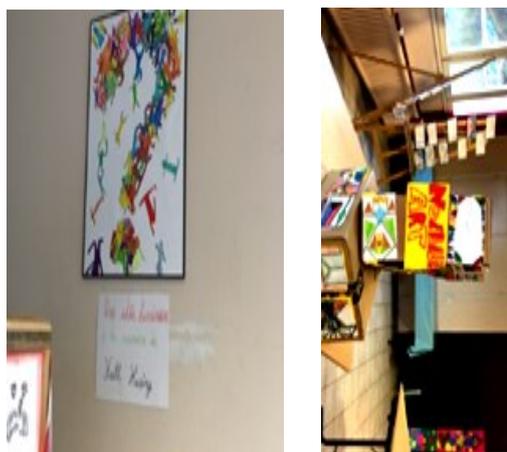
Journée pique-nique sur le plateau



Lecture de contes de Noël à Haravilliers



Journée pédagogique au château de Versailles



Exposition d'arts visuels le 09 Juin



Journée à la découverte du Handball



Petit déjeuner Anglais à l'école d'Arronville

*Comme chaque année les élèves des deux écoles se sont rendues à Aventureland grâce à l'argent récolté suite à la vente de chocolats de Noël et des tickets de Tombola. Merci à tous pour votre participation !*

# Berville Animation



C'est sous un énorme soleil que 150 Bervillois se sont donné rendez-vous le 10 juin pour fêter la Saint Jean. Les petits comme les grands ont pu d'abord admirer la préparation du cochon puis ont eu le plaisir de le déguster. Feu d'artifice, feu de bois et feu sur la piste de danse, les jeunes et les moins jeunes du village ont apprécié l'ambiance conviviale de cette soirée. Tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

A vos agendas, la date vient de tomber, la Saint Jean 2018 sera le samedi 9 juin !

## Finale coupe du monde de Hand : Les Experts / Norvège



Cette année, le foyer sera derrière les bleus pour la coupe du monde de football 2018 comme nous l'avons fait pour l'Euro 2016 !

A l'initiative du foyer et du running club de Berville  
Très bonne collecte grâce à la participation  
d'une grande partie de notre village, merci à tous.  
Cette année encore, « On compte sur vous »



## Restos du cœur



Randonnée très sympathique en juin aux alentours de Neuville-Bosc, les marcheurs (12 km) et le groupe de runners bike (22 km) se retrouvant pour un pique-nique convivial dans les bois.

# Berville Animation

## Softball

En 2017, notre foyer rural a organisé 2 journées d'initiation au Softball, version soft du Baseball. Ces journées ont été fortement suivies par les bervilleois ! Nous étions en moyenne 40 participants venant aussi d'Haravilliers, du Heaulme et d'Hénonville. Face à ce beau succès, le foyer réitéra l'expérience sur 2018 grâce au soutien d'anciens joueurs du club d'Ermont, afin de vous initier à ce sport stratégique et très tactique !



## Soirée Beaujolais



Pour accompagner le Beaujolais (cuvée 2017 très appréciée), de jolis plateaux de charcuteries et fromages et de délicieuses tartes ont conquis les papilles de la cinquantaine de bervilleois (es) présents !

## La Biblio

En 2017, nous avons acheté beaucoup de livres jeunesse grâce aux subventions de la mairie et du Conseil Général ; nous accueillons chaque semaine les élèves de l'école par groupe et organisons des séances de lecture et de théâtre ! Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte au public chaque jeudi de 16h à 19h (fermeture pendant les congés scolaires). Le prêt est gratuit et nous avons toujours des nouveautés à proposer aux adultes comme aux enfants.

**On vous attend, nombreux !**



## LE RUNNING CLUB BERVILLE 95

fêtera en 2018 sa 10ème année d'existence, et

précédemment le cru 2017 aura encore été riche en activités, tant sur le plan sportif que caritatif, riche par le grand nombre de kilomètres encore parcourus que ce soit à l'entraînement, en mode Santé-loisirs ou bien en compétition, par les séances hebdomadaires de renforcement musculaire qui auront connu un certain succès auprès des membres du Club, et bien sûr par l'organisation des « 10 kms et du Semi-Marathon des Sablons » au départ d'Amblainville qui s'est de plus très bien déroulée et sous un beau soleil d'automne... Une participation donc à un grand nombre de compétitions tout au long de la saison avec pour commencer l'épreuve de Valdampierre (10 et 21,100 km) où nos coureurs se sont encore distingués et sont revenus les bras chargés de Trophées. Des déplacements également sur de nombreux Trail un peu partout en France avec en particulier en juin dernier les 177 kms de l'« Ultra Marin Raid Golfe du Morbihan » ainsi que le beau mais difficile Trail de Guerlédan (Côtes d'Armor, 13 et 26 kms). Citons également les 45 kms du très difficile Grand Trail St Jacques en Haute Loire ou encore et parmi d'autres les 34 kms du Trail des Marcassins couru dans la boue à St Brice s/s Forêt, etc., etc... En outre, 2017 aura vu deux coureuses du Club, Danielle (65 ans) et Virginie entrer dans le Cercle restreint des Marathonniennes en participant aux 42,195 kms d'Amiens, un grand bravo à elles... Avec celui de Paris comme chaque année, Berville fût également représenté à l'étranger sur les Marathons d'Amsterdam et de Lisbonne

La désormais traditionnelle sortie « Run & Bike » au printemps dernier dans les Buttes de Rosne avec les randonneurs du Foyer Rural, s'est terminée dans la bonne humeur et sous le soleil par un Pique-nique en commun à l'Orée du Bois de Cresnes... Egalement en compagnie des membres du Foyer, la collecte pour les « Restos du Cœur » a connu un franc succès, merci encore aux Bervillois pour leur générosité... Toujours sur le plan caritatif il y eu aussi la nouvelle participation du RCB 95 au relais nocturne pour le Téléthon à Méru, et malgré les rues enneigées et verglacées ce jour-là, 40 tours de circuit furent effectués pour la bonne cause...

Cette nouvelle saison s'annonce aussi pleine d'activités, de nouvelles courses sont déjà programmées comme par exemple le Maxi cross de Bouffémont (41 kms), les sorties d'entraînement toujours conviviales du dimanche matin ne seront sans doute pas de trop pour préparer tous ces évènements... Enfin et pour info l'organisation de la Course des Sablons n'aura finalement pas lieu cette année afin de se donner le temps de réfléchir à une nouvelle épreuve de type Trail en 2019...

*Les runners du RC BERVILLE 95 vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018...*

**Renseignements et inscriptions : Philippe MENGUY : 06 10 42 24 77 // Jean Yves SEVIN : 06 30 52 07 19**

**E-mail: [runningclubberville.95@sfr.fr](mailto:runningclubberville.95@sfr.fr) // Page Facebook « RUNNING CLUB BERVILLE 95 »**



# Berville Flash



## Conservatoire de musique, de théâtre et de danse

### du Vexin et du Val d'Oise

organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels

mais aussi collectifs (orchestre...). A Marines, des cours de danse (modern'jazz) sont dispensés aux enfants de 4 à 17 ans et des cours de théâtre pour les primaires et adolescents .

**Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).**

Une participation financière de trente euros par élève scolarisé au collège ou au lycée peut être versée aux familles sur présentation de la carte de transport scolaire Optile ou Imagin'R accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

## CANI-RANDO

*Mme Delphine Lecorre, bervilleoise, organise des randonnées de 5 à 10 km avec ses chiens de traineaux qui vous feront découvrir notre région.*

*Il est possible d'organiser des événements privés comme des anniversaires d'enfants.*

*Tél:0620351288*

## Le premier tour de l'élection Législatives Partielles

se déroulera le dimanche 28 Janvier 2018  
et le second tour le dimanche 04 Février 2018

## Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

**Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30**

**Samedi : 9h-13h 16h -19h**

**Dimanche et les jours fériés : 16h -19h**

## Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

## Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branches secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

## Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

## Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

## Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

## Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...).

Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

*Isabelle BELLET, 40 Rue de la Garenne à Berville, affiliée à la F.F.R (Fédération Française des Réflexologues) vous propose des séances de réflexologie plantaire chez elle ou à votre domicile.*



*C'est une méthode manuelle, naturelle et préventive de maintien de santé qui s'adresse à tous, qui engendre une relaxation profonde et revitalisante, stimule nos capacités d'autorégulation, et permet de retrouver un équilibre sur le plan physique, émotionnel et énergétique.*

Isabelle BELLET - tél : 06.84.84.21.24 , site : [www.ib-reflexologie.fr](http://www.ib-reflexologie.fr)

mail : [contact@ib-reflexologie.fr](mailto:contact@ib-reflexologie.fr) , <https://www.facebook.com/IB.Reflexologie>

# Berville Flash

## Regrets

*M. Patrick Zampa nous a quittés en décembre 2017.*

## Bienvenue à.....

*Timothé CAUNET né le 28 mars 2017.*

## Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

[mairie.de.berville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.berville@wanadoo.fr)

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

**Photocopie en mairie : 0,20 €**

### Horaires d'ouverture

**Lundi : 16h15 18h30**

**Jeudi : 16h15 - 17h 30**

**Un samedi matin par mois**

En période de congés,  
des modifications peuvent être apportées,  
consultez les panneaux d'affichage.

## L'équipe municipale

**Le Maire Martine Baudin**

1er Adjoint Messaouda Perthus

2ème Adjoint Patrick Masselin

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Josiane Ancel

Patrick Bru

Alain Fux

Roland Massot

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Marie-France Trinquart

## Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Maudouit

## Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

### Horaires

**Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :**

Lundi : 14h-17h Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h Dimanche : 9h-12h

Ouverture jours fériés sauf le 25 décembre et 1er janvier

**Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre**

Lundi : 9h-12h 14h-19h Mercredi : 9h-12h 14h-19h

Vendredi : 14h-19h Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux,  
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

### Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

**Jeudi 02 mars 2017**

**Vendredi 09 juin 2017**

**Vendredi 17 novembre 2017**

**Le volume, limité à 1 m<sup>3</sup>** par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants **doivent être rentrés.**

### Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,

produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs,

grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

### Ordures

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu le **mardi matin**.

Les poubelles doivent être sorties le **lundi soir**. Elles doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par les animaux errants.

### Tri sélectif

**Bac jaune et bleu** : mercredi matin tous les 15 jours  
en semaine paire

**Bac vert** : mercredi matin tous les 15 jours  
en semaine impaire